

Appel de dossiers

Appel de dossiers pour la création d'un vitrail
destiné à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul
de Brouage (France)

Réservé aux artistes des Premiers Peuples



FONDATION
MACDONALD STEWART
FOUNDATION



La Fondation Macdonald Stewart, le Musée McCord Stewart, l'église de Brouage et son Comité du Mémorial de la Nouvelle-France lancent un appel de dossiers auprès des artistes des Premières Nations, inuit et métis du Canada. Cet appel vise la création d'un vitrail destiné à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Brouage, en Charente-Maritime (France), lieu de naissance de Samuel de Champlain.

Cette initiative est placée sous le patronage de l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec. L'appel de dossiers ainsi que le processus de jury sont réalisés en collaboration avec le Musée McCord Stewart.

Création d'un vitrail par un·e artiste des Premiers Peuples

Érigée au 17^e siècle sur le littoral atlantique, l'église de Brouage est aujourd'hui consacrée à la mémoire de Samuel de Champlain. Depuis plusieurs décennies, différentes instances canadiennes, soit les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, ainsi que les villes de Québec et de Montréal, ont contribué à la mise en valeur de ce lieu en offrant des vitraux commémoratifs. Neuf vitraux ont ainsi été réalisés et installés.

Le dixième vitrail créé pour l'église de Brouage revêt une importance particulière, puisqu'il s'agira du premier à être confié à un·e artiste autochtone. L'apport des voix autochtones est fondamental et nécessaire afin de transmettre l'histoire partagée du Canada et de la France. Ainsi, l'œuvre contribuera à enrichir le dialogue interculturel et à élargir la compréhension commune du passé et du présent en mettant en lumière des perspectives autochtones.

L'œuvre proposée portera sur la rencontre entre les Premiers Peuples et les Français, envisagée et interprétée à travers les perceptions et les expériences autochtones. On invite ainsi les artistes à offrir une lecture libre et personnelle de ce thème. Le jury, constitué de manière paritaire et coordonné par le Musée McCord Stewart, réunira des membres autochtones et non autochtones : représentant·e de la Fondation Macdonald Stewart, représentant·e du Comité du Mémorial de la Nouvelle-France, spécialiste du vitrail, spécialiste de l'histoire autochtone, artiste autochtone et historien·ne de l'art autochtone.

Une fois choisi·e par le jury, l'artiste, avec le soutien de la Fondation Macdonald Stewart, devra réaliser son travail dans le respect des contraintes techniques, budgétaires et d'échéancier liées à la production du vitrail. Il ou elle se rendra à Brouage, aux frais de la Fondation, afin d'étudier l'église et les vitraux existants, pour s'en inspirer et veiller à l'harmonisation de son projet avec l'ensemble déjà en place. L'artiste concevra l'esquisse du vitrail, qui sera par la suite fabriqué en France par le maître verrier Jean-François Bordenave.

Modalités financières

- Un cachet de 10 000 \$ sera offert à l'artiste; le cachet inclut les droits de reproduction et de diffusion de l'esquisse du vitrail qui sera installé de façon permanente dans l'église ;
 - La Fondation Macdonald Stewart prendra également en charge les indemnités journalières ainsi que les frais de transport et d'hébergement liés à deux séjours en France (étude et installation), en supplément du cachet.
-

Admissibilité

Cet appel s'adresse aux artistes qui répondent aux critères suivants :

- Être un-e artiste individuel-le en arts visuels et/ou vitrail, reconnu-e professionnellement ou par ses pairs et des communautés autochtones ;
 - Faire partie des Premiers Peuples (Premières Nations, Inuit ou Métis) ;
 - Être citoyen-ne canadien-ne ou résident-e permanent-e ;
 - Être sensible à l'histoire et aux cultures autochtones dans un contexte canadien ;
 - Être disponible ponctuellement entre le 1^{er} juin 2026 et le 30 septembre 2027 ;
 - Disposer de son propre atelier ou espace de création.
-

Critères de sélection

- Expérience en vitrail ou aptitude démontrée à réaliser une esquisse destinée à être reproduite sur un autre support (vitrail, textile, mobilier ou autre) ;
 - Originalité et qualité du concept et de la démarche artistique ;
 - Capacité d'adaptation et autonomie ;
 - Pertinence et retombées du projet pour la carrière de l'artiste ;
 - Impact potentiel pour les Premières Nations, les Inuit et Métis ;
 - Liens avec l'histoire de la rencontre entre les Premiers Peuples et les Européens, et avec les mémoires autochtones au Canada ;
 - Cohérence et harmonie avec les vitraux existants.
-

Contenu du dossier de candidature

Les artistes doivent transmettre les informations suivantes, dans la forme de leur choix (document écrit, visuel, audio ou vidéo) :

- Une description de leur parcours ;
 - Une présentation d'une dizaine d'œuvres récentes ;
 - Une courte présentation de leur démarche artistique ;
 - La description du projet proposé, comprenant :
 - ↳ le concept et les objectifs du projet ;
 - ↳ l'échéancier de réalisation de l'esquisse ;
 - ↳ la pertinence du projet dans le cadre de leur démarche artistique.
-

Échéances

→ **18 mai 2026** : date limite de dépôt du dossier

→ Début juin 2026 : décision du jury

→ Été 2026 : réalisation de l'esquisse par l'artiste sélectionné-e

→ Automne 2027 : réalisation et installation du vitrail par le maître verrier Jean-François Bordenave en France, en présence de l'artiste.

Les dossiers doivent être transmis par courriel à l'adresse suivante : appel-artistes@mccord-stewart.ca

Partenaires du projet

La Fondation Macdonald Stewart

Organisme privé à but non lucratif créé à Montréal en 1973 par Liliane et David M. Stewart, la Fondation soutient des projets dans les domaines de la médecine et de l'éducation, en plus de contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine historique et culturel canadien.

Le Musée McCord Stewart

Ancré à Montréal depuis plus de 100 ans, le Musée McCord Stewart témoigne de l'histoire de la ville, métropole du Québec, de son rayonnement au Canada et dans le monde, ainsi que de la vitalité, de la créativité et de la diversité des individus et des communautés qui la composent. Il amplifie leurs voix par l'interprétation et la diffusion du remarquable patrimoine dont il est le gardien, soit six collections riches de 3,2 millions d'images, d'objets, de documents et d'œuvres d'art qui le positionnent comme l'un des musées de référence en Amérique du Nord.

Engagé dans une démarche de décolonisation et dans la mise en œuvre de pratiques muséales durables, il conçoit des expositions et des activités éducatives, culturelles et citoyennes stimulantes qui portent un regard critique et inclusif sur l'histoire sociale et les enjeux contemporains qui touchent ses publics, les incitant à l'action pour une société plus juste.

L'église de Brouage

La construction de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul commence au début du 17^e siècle et les travaux seront terminés en 1608, année de la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Sa structure intérieure, vraisemblablement réalisée par des charpentiers de marine, évoque une coque de navire inversée. Lieu de culte mais aussi témoin de l'histoire tourmentée des guerres de Religion et de la Révolution française, elle a été restaurée à partir de 1982 avec l'ajout d'un premier vitrail commémoratif, offert par le Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui propriété communale, elle accueille des activités culturelles et communautaires.

Comité du Mémorial de la Nouvelle-France

Le Comité du Mémorial de la Nouvelle-France est une organisation associée à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul qui a été transformée en lieu de mémoire pour commémorer l'héritage de Samuel de Champlain. Le Comité a collaboré avec le Canada pour y faire installer des vitraux rappelant les liens entre la France et le Québec.

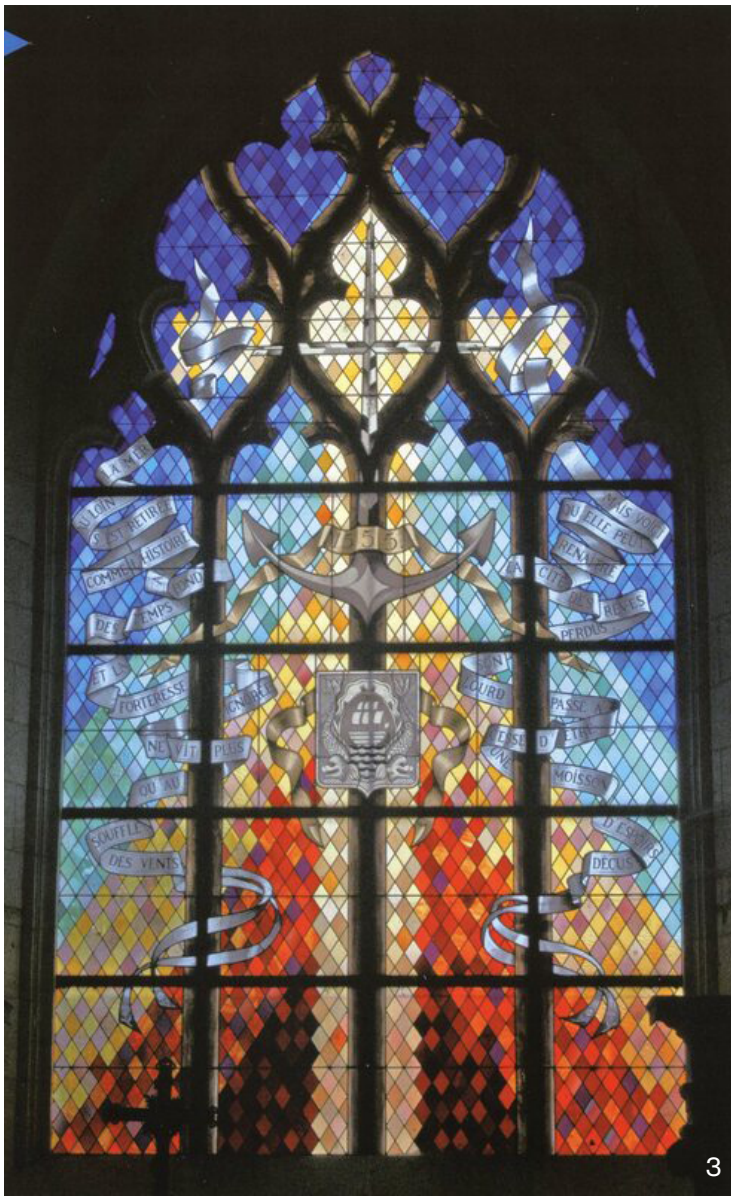
Les images ci-dessous présentent les vitraux existants de l'église de Brouage, qui constituent le contexte artistique et patrimonial du projet.



1. En 1982, un premier vitrail est offert par la province du Nouveau-Brunswick. Intitulé *L'épopée de l'île de Sainte-Croix*, il représente le premier établissement français en Amérique du Nord.



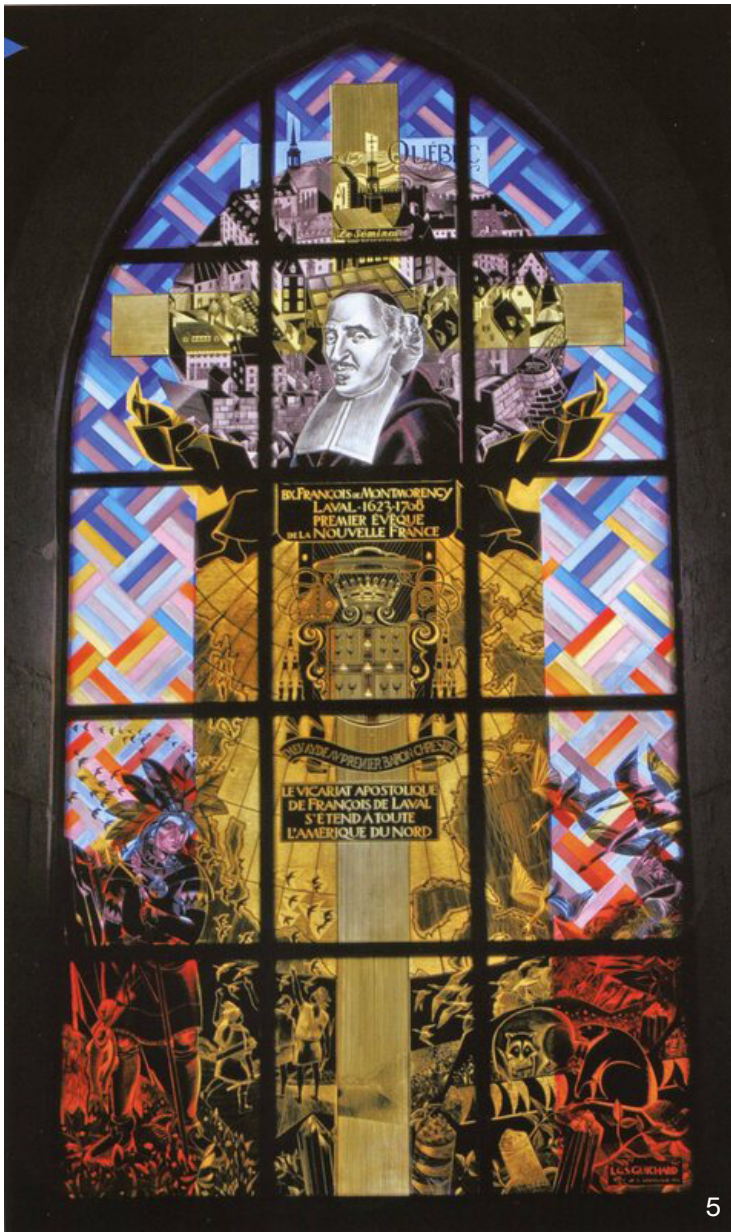
2. En 1983, la Ville de Québec offre un deuxième vitrail pour souligner le 375^e anniversaire de sa fondation. Intitulé *Fondation de la ville de Québec*, il illustre l'arrivée de Champlain en 1608 et l'établissement permanent d'Européens en Nouvelle-France.



3. En 1987, la République française offre un troisième vitrail intitulé *Hommage à la cité de Brouage*.

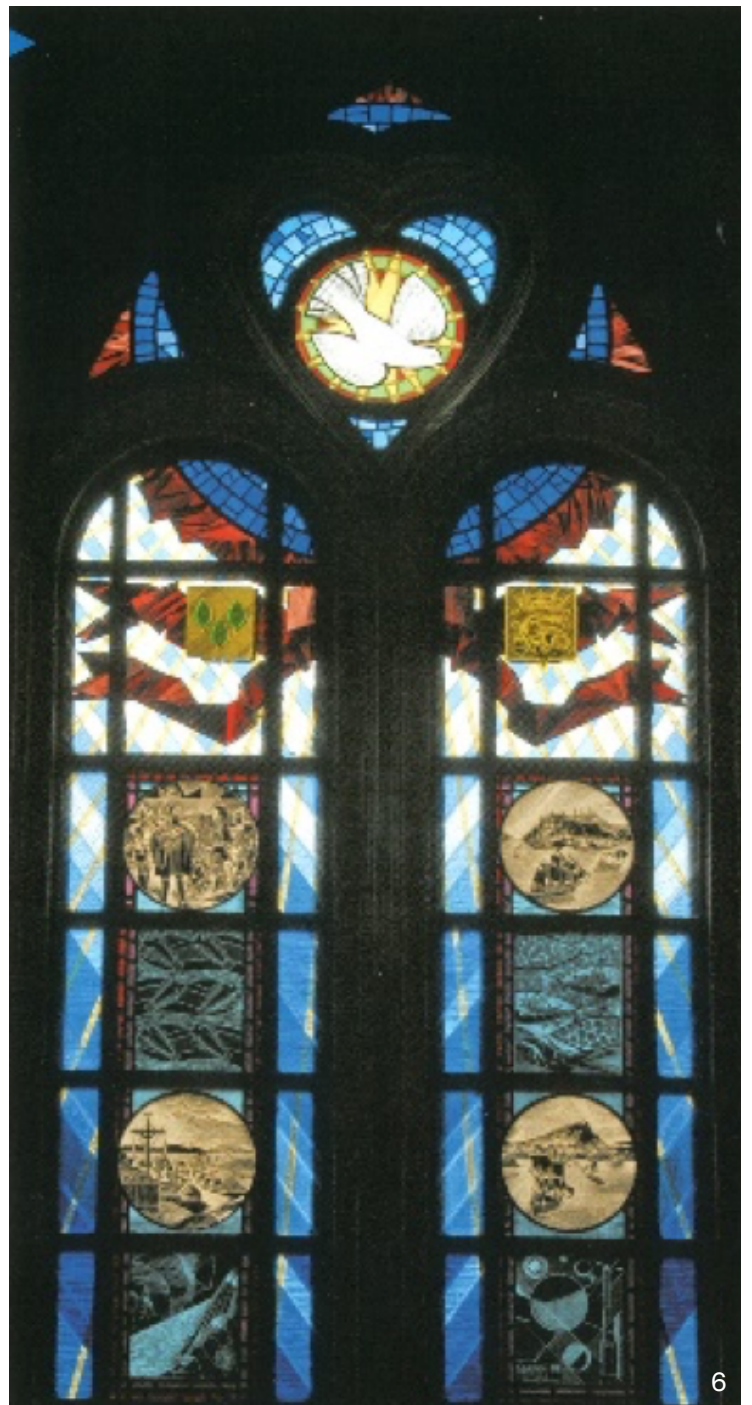


4. En 1991, la province de l'Ontario offre le vitrail *Souvenance, l'Ontario au temps de la Nouvelle-France*, qui évoque l'exploration du territoire ontarien.



5

5. En 1994, un cinquième vitrail est offert à titre privé. Intitulé *Saint François de Montmorency-Laval*, il rend hommage au premier évêque de Québec, qui a jeté les bases de l'Église catholique en Nouvelle-France.



6

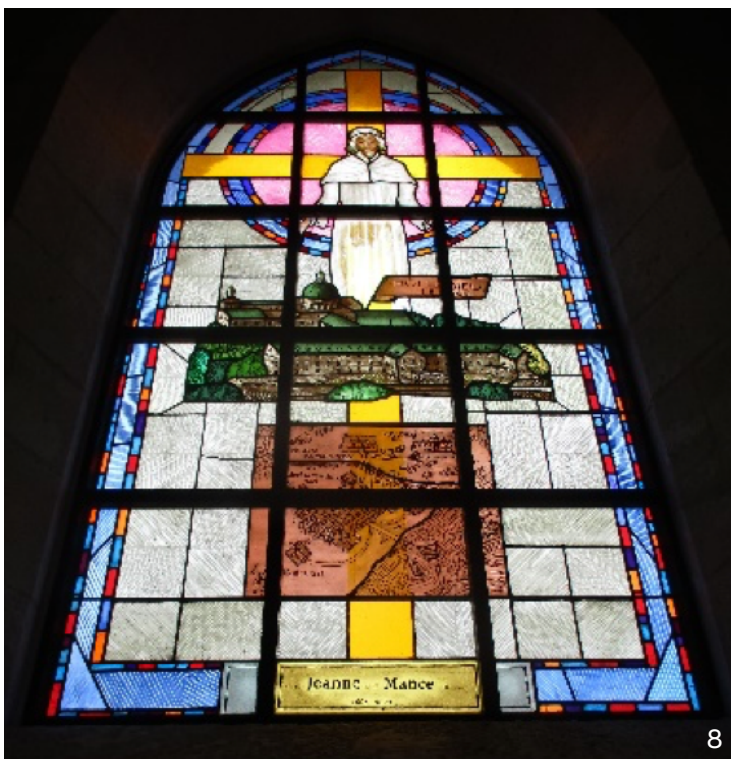
6. En 2001, la province de Québec offre le vitrail *Le Québec, son passé et son avenir*, évoquant les événements fondateurs et les ressources de la province.



7



9



8

7. En 2008, la Ville de Montréal offre le vitrail *Les origines de Montréal*, rappelant la fondation de la ville par Paul Chomedey de Maisonneuve.

8. En 2015, la Fondation Macdonald Stewart rend hommage à Liliane et David M. Stewart, premiers mécènes ayant contribué à la restauration de l'église, en offrant le vitrail *Jeanne Mance*, célébrant l'œuvre de la cofondatrice de Montréal.

9. Enfin, en 2017, le Comité du Mémorial de la Nouvelle-France offre le vitrail *Marguerite Bourgeois*, à la mémoire de la fondatrice de la congrégation de Notre-Dame, dédiée à l'éducation des jeunes filles.